

AVIS SPÉCIAL

Monsieur Daniel Bourdon, maire
Monsieur Denis Ethier, conseiller poste 1
Madame Élane Brière, conseillère poste 2
Madame Isabelle Nadon, conseillère poste 3
Madame Gabrielle Brisebois, conseillère poste 4
Monsieur Yves Desjardins, conseiller poste 5
Madame Isabel Vaillancourt, conseillère poste 6

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Véronik Chevrier, assistante-greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de cette ville est convoquée par monsieur le maire Daniel Bourdon, pour être tenue le 15 mai 2019 à 13 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

ORDRE DU JOUR

PAROLE AU CONSEIL

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal à la prochaine séance
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
6. **FINANCES**
 - 6.1 Prendre acte du dépôt du rapport financier 2018 de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre
 - 6.2 Dépôt du rapport financier 2018 consolidé et du rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers et le taux global de taxation de la Ville
 - 6.3 Transfert de l'état des activités financières à l'état des activités d'investissement - couts excédentaires de règlements et projets fermés
 - 6.4 Affectation à même le surplus non affecté - surplus affecté tarification fixe - règlement numéro 75-1
 - 6.5 Affectation à même le surplus non affecté - surplus affecté tarification fixe - règlement numéro 224
 - 6.6 Affectation du surplus non affecté à un surplus affecté - subvention bibliothèque
 - 6.7 Affectation à même le surplus non affecté - surplus affecté au financement d'acquisition d'oeuvres d'art
 - 6.8 Affectation à même le surplus non affecté - surplus affecté « fonds réfection et entretien de certaines voies publiques »

- 6.9 Transfert du surplus accumulé affecté - entretien des chemins et financement par imposition de droit de carrières et sablières à la réfection des certaines voies publiques
- 6.10 Modification des soldes à financer - réalisation complète de l'objet de divers règlements de la Ville
- 6.11 Transfert pour le paiement des échéances annuelles de règlements d'emprunt de la Ville et de l'agglomération de Mont-Laurier
- 7. **RESSOURCES HUMAINES**
- 8. **QUALITÉ DE VIE**
- 9. **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
- 10. **QUALITÉ DU MILIEU**
- 10.1 Adjudication du point 5 de la soumission VML-G-18-23 pour les services professionnels du projet de la piscine et octroi d'honoraires supplémentaires pour la prolongation du chantier
- 10.2 Adjudication de la soumission VML-G-19-04 pour les travaux de rénovation et de mise à niveau de la piscine municipale
- 11. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 12. **DIVERS**
- 13. **DÉPÔT**
- 14. Deuxième période de questions
- 15. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 9 mai 2019.

L'assistante-greffière,

Véronik Chevrier